

# SAISON 2025-2026



Assemblée Générale : **Dimanche 12 octobre 2025 à 10h00**

## DEROULEMENT PREVISIONNEL DE LA SAISON :

Entraînements à l'Alpe d'Huez / weekends de décembre

**2 jours de Décembre, weekend 6-7 et 13-14, les Samedis ou Dimanches**

**Ski foncier 9h – 16h** (horaire à confirmer) / Forfait Huez pris en charge par le Ski Club

Début des entraînements à l'Alpe du Grand Serre le Samedi 20 décembre 2025

- **Entraînements Vacances Noel** du 20/12 au 04/01/2026: **11 jours** (9h-13h)  
Pas d'entraînement les 25-31 dec et 1<sup>er</sup> janv  
*Si Manque de neige, 5 à 7 jours délocalisés sur Huez ou Vaujany*
- **Entraînements (Hors vacances scolaires) ou Courses, les samedis et dimanches** (9h-13h)
- **Vacances scolaires de la zone de Grenoble du 7 au 23 février 2026:**  
**13 jours** (9h-13h) / 3j de repos (Mercredis et dernier dimanche à confirmer)
- **Entraînements les mercredis après-midi** (13h30-16h30) à confirmer suivant nombre de participants
- « **Classe CHA** » avec les collègues qui proposent cette option, **entraînements les jeudis après-midi** (3h)  
Cotisation 100€ par collégien.

## INSCRIPTIONS ENTRAÎNEMENTS/COMPÉTITIONS - SAISON 2024/2025

Documents pour les inscriptions compétiteurs Ski-Club :

- La **fiche d'inscription** dûment complétée, datée et signée (*avec adresse e-mail en fonctionnement*).
- Le **Questionnaire rempli et signé, en dernières pages de la notice d'information FFS**.
- L'accusé de réception du règlement intérieur compétition, daté et signé, incluant Autorisation Hors-piste, Autorisation Droit à l'image et Autorisation de transport.
- Un **certificat médical datant de moins de six mois** autorisant la pratique du **ski alpin en compétition**.  
si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire de Santé.
- Fiche sanitaire complétée.
- **Les règlements par chèques ou virements** correspondants à la fiche d'inscription et aux tarifs en vigueur.  
*Payable en plusieurs fois, indiquer date d'encaissement au dos des chèques.*  
*Chèques vacances et Coupons sport ANCV acceptés.*  
*Carte TATTOO Isère et Carte Pass-region acceptées.*
- Photocopie de la carte Tattoo pour les collégiens ou Pass-region pour les lycéens.
- N° du Forfait AGS de la saison dernière (si achat du forfait saison AGS par le Ski Club).
- 1 photo d'identité (*si nouveau forfait saison AGS des remontées mécaniques*).

Comment nous joindre :

E-mail Ski-Club: [scags-bureau@googlegroups.com](mailto:scags-bureau@googlegroups.com)

Président : **Stephane VENTURI** 06.74.06.46.62

Vice-Président : **Adrien Charvet** 07.82.45.75.78

Secrétaire **Franck Lenoir**

Trésorier **Thierry Gronsfeld** 06.65.86.40.11